

PRÉSENTATION COMITÉ DE PROJET

Projet agrivoltaïque
Vauchonvilliers



27 novembre 2024

selon le décret n° 2023-1245 du 22 décembre 2023

Convocation

Comité de projet

Projet agrivoltaïque Vauchonvilliers

Date de convocation : 7 novembre 2024

Date du comité de projet : 27 novembre 2024

Personnes invitées :

- Mairie de Vauchonvilliers, *René COLLEMICHE*
- Mairie de Vendevre-sur-Barse, *Marielle CHEVALLIER*
- Mairie d'Amance, *Jean-Michel PIETREMONT*
- Mairie de Jessains, *Dominique DESCHARMES*
- Mairie d'Argançon, *Rémi TOURNEMMEULLE*
- Mairie de Maison-des-Champs, *Corinne SIMON*
- Mairie de Magny-Fouchard, *Valérie RIVET*
- Mairie de Soulaines-Dhuys, *Philippe DALLEMAGNE*
- PNR de la Forêt d'Orient



SOMMAIRE



1. Description du projet PV

- *Objectif du projet*
- *Justification du choix du site*
- *Zonage du document d'urbanisme (PLU)*
- *Localisation du projet et références cadastrales*
- *Historique du projet*
- *Caractéristiques du projet et puissance projetée*



2. Projet agricole



3. Enjeux socio-économiques



4. Impacts potentiels

- **Impacts potentiels significatifs sur l'aménagement du territoire**
 - ↳ *Contexte écologique*
 - ↳ *Contexte paysager*
 - ↳ *Contexte physique*
- **Impacts potentiels significatifs sur l'environnement**
 - ↳ *Contexte humain*



5. Dessertes du projet



6. Option de raccordement

1. DESCRIPTION DU PROJET PV

OBJECTIF DU PROJET



Objectif : atteindre la neutralité carbone en 2050

afin maintenir le réchauffement climatique en dessous de 1,5°C



Nos engagements



COP21-CMP11
PARIS 2015
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE

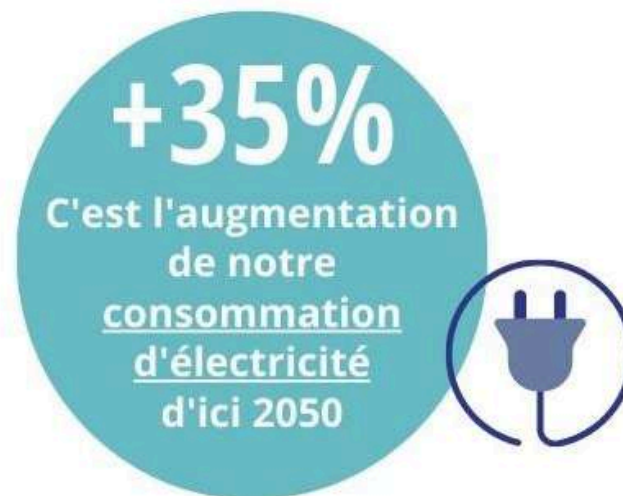
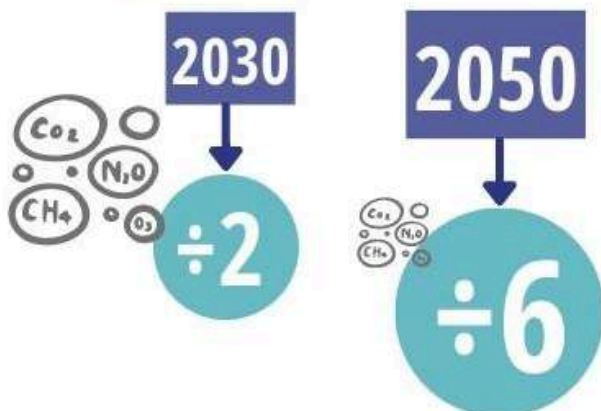
Le programme européen "**Fit for 55**"

➔ **Diminution de 55% des émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 2030.**

La **SNBC** (Stratégie Nationale Bas Carbone) pour 2050:

➔ **Neutralité carbone**
➔ **Souveraineté énergétique d'ici 2050**

Objectifs de diminution des émissions de gaz à effet de serre



1. DESCRIPTION DU PROJET PV

OBJECTIF DU PROJET

ADEME - Définition de l'agrivoltaïsme :

- Combiner production agricole et production d'énergie photovoltaïque sur une même surface
- Bénéfices avérés : protection des cultures, amélioration des rendements agricoles ou encore un usage raisonné de la terre
- Réelle synergie entre agriculture et photovoltaïque

Objectif du projet agriphotovoltaïque de Vauchonvilliers :

- Installation d'une jeune agricultrice et diversification de son exploitation (atelier bovin allaitant)
- Valoriser les terres à faibles potentiels agronomiques par du pâturage
- Améliorer la pousse de fourrage
- Favoriser le bien-être animal (ombre pour les vaches)
- Apport direct de fumier bovin pour l'exploitation
- Financer des équipements agricoles : abreuvoirs, râteliers, clôtures



1. DESCRIPTION DU PROJET PV

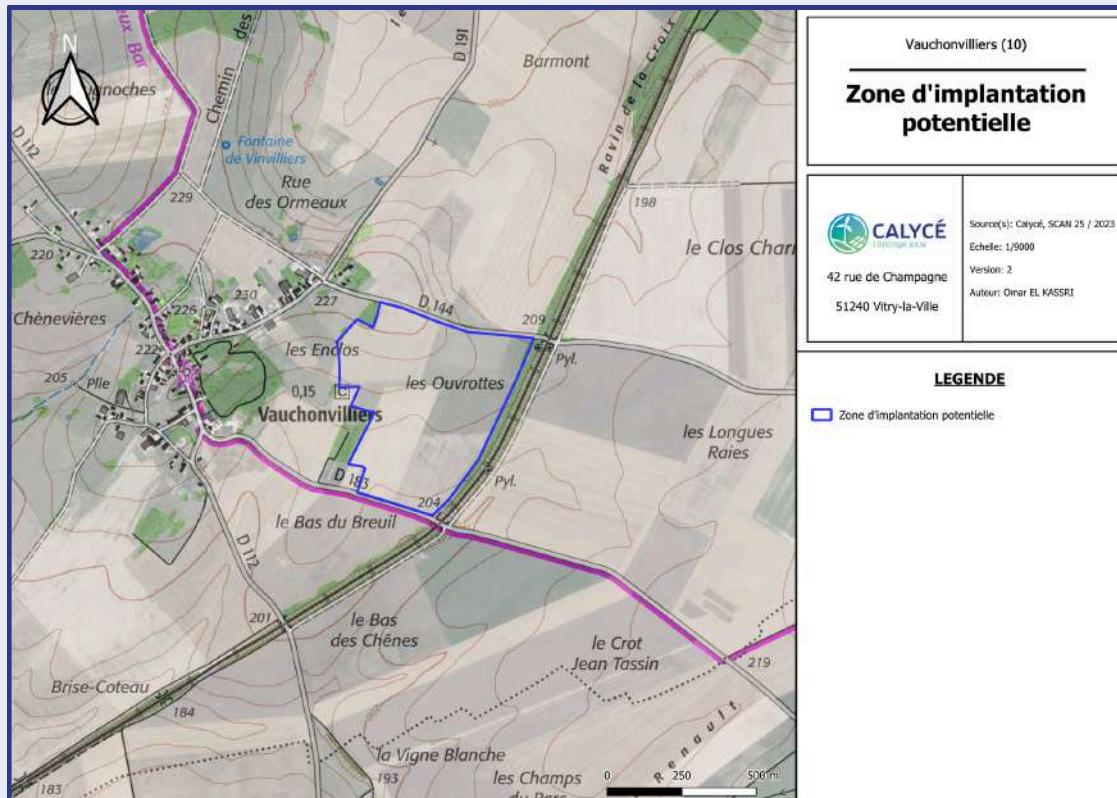
JUSTIFICATION DU CHOIX DU SITE

- Absence de terrain délaissé ou friche dans un rayon de 8 km
- Parution du décret du **8 avril 2024** et choix du développeur d'un projet agrivoltaïque.
- Elus locaux de la commune d'implantation favorables au projet.
- Proximité des parcelles du siège de l'exploitation et du futur bâtiment d'élevage
- Peu de covisibilité avec les habitations et les communes
- Zone d'étude hors sites naturels protégés (Parc national, ZNIEFF, Natura 2000...etc.).
- Servitudes respectées (monuments historiques, gazoduc, oléoduc...)



1. DESCRIPTION DU PROJET PV

LOCALISATION DU PROJET ET RÉFÉRENCES CADASTRALES

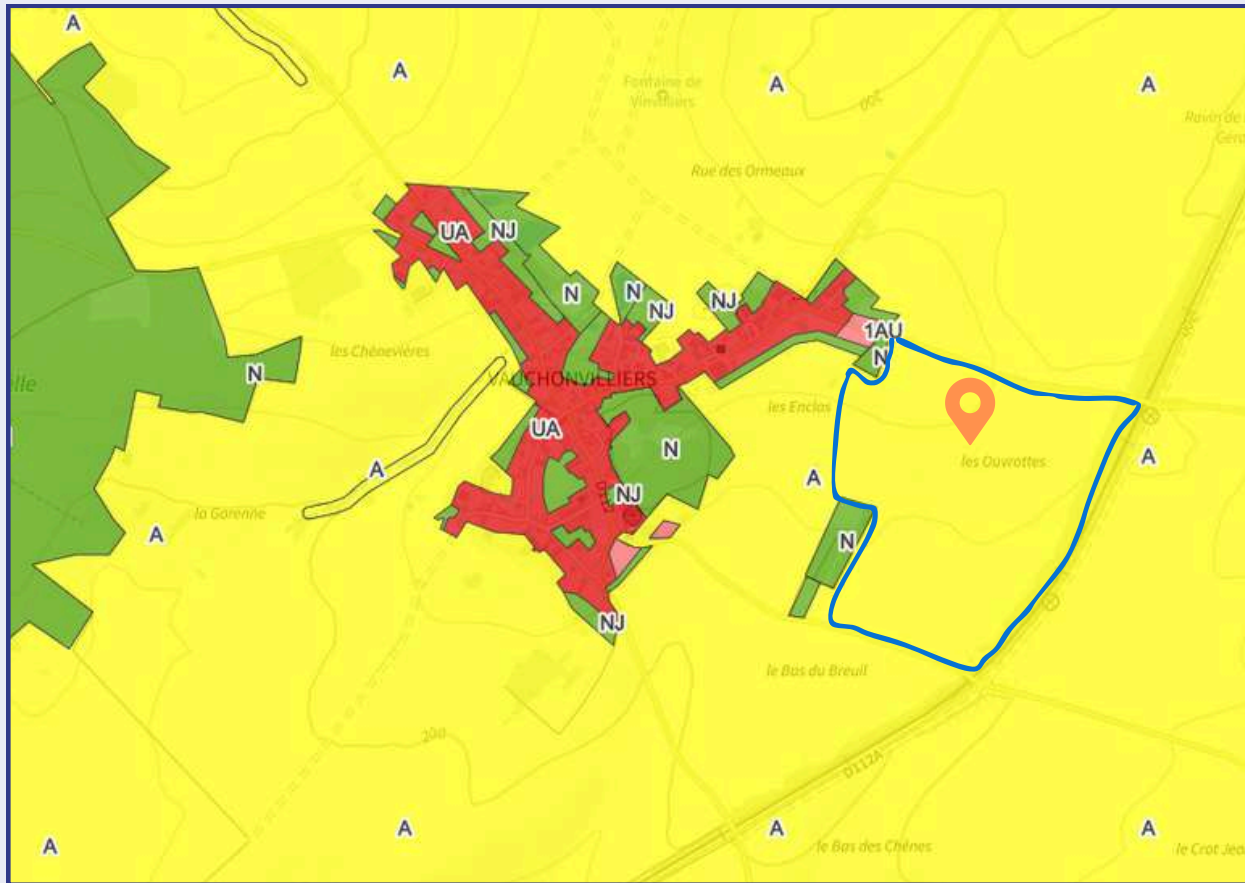


- La Zone d'Implantation Potentielle (ZIP) est située en **région Grand Est**, dans le département l'Aube, au sein de la communauté de communes de **Vendeuvre-Soulaines**. La zone d'implantation potentielle est localisée sur le **territoire communal de Vauchonvilliers**.
- La communauté de communes de Vendeuvre-Soulaines est composée de **38 communes et compte 7 439 habitants au 1er janvier 2021 répartis sur 447,5 km²** (source : INSEE, octobre 2024).
- La **partie nord** de la zone d'implantation potentielle est située à **environ 800 m au nord-est du centre de Vauchonvilliers**. La **partie sud** de la zone d'implantation potentielle est située à **environ 800 m à l'est du centre de Vauchonvilliers**.



1. DESCRIPTION DU PROJET PV

ZONAGE DU DOCUMENT D'URBANISME (PLU)



 Localisation du projet

La commune de Vauchonvilliers dispose d'un PLU (2021).

Zone Nord : zone agricole

ZM-0005 -> Marie-José COLSON

ZM-0067 -> Marie-José COLSON

Zone Sud : zone agricole

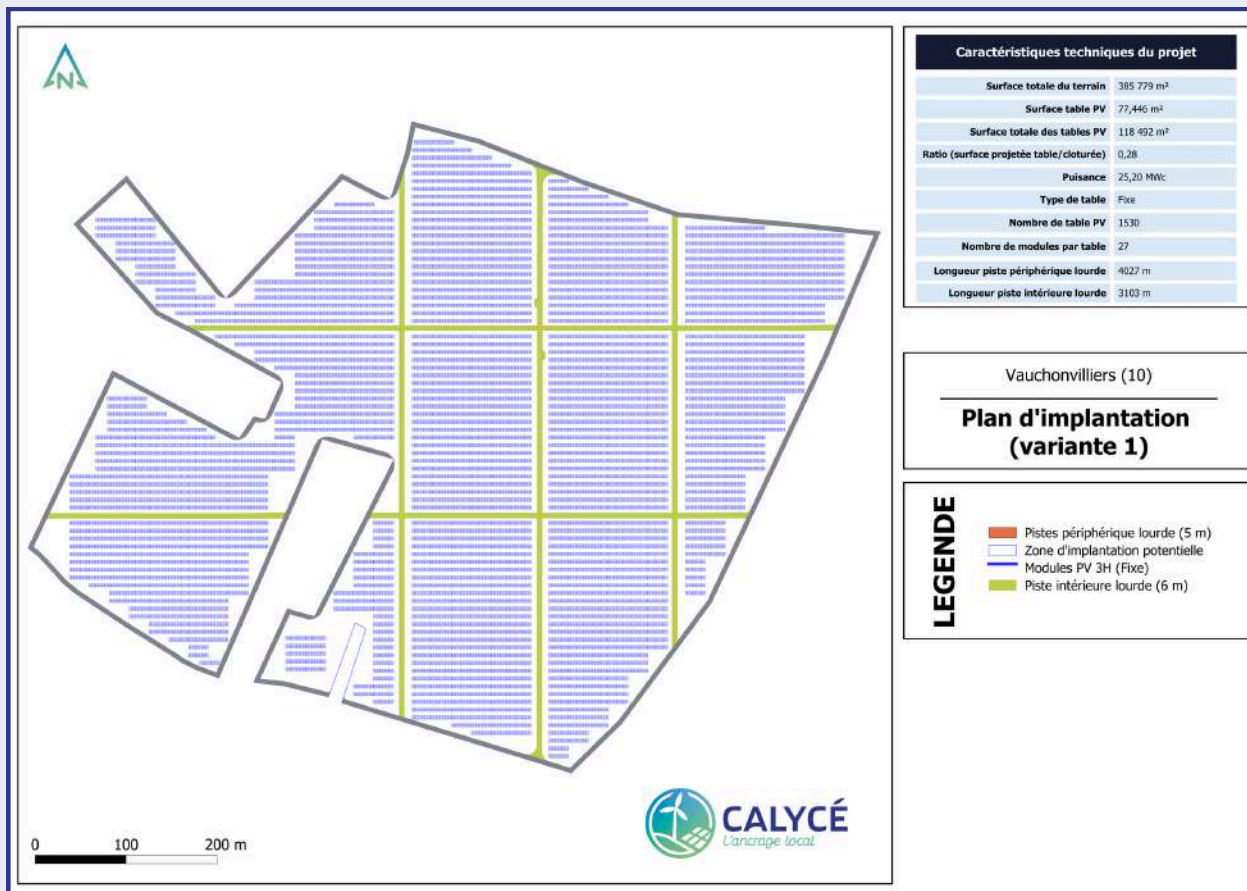
ZM-0008 -> Benoît et Laure LANCELOT

ZM-0006 -> Arnaud RIVET



1. EXPLICATION DU PROJET PV

HISTORIQUE DU PROJET



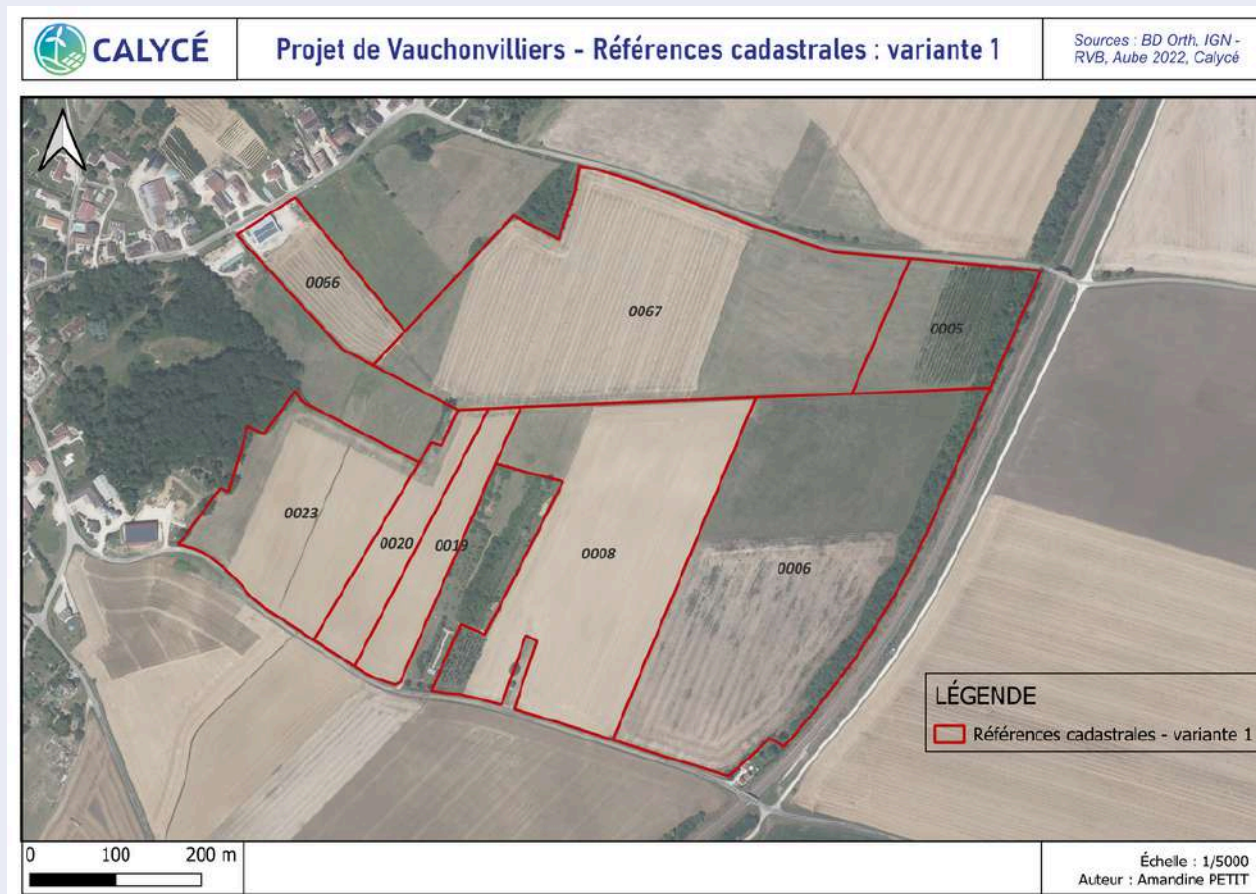
Projet initial (Variante 1) :

- **Surface clôturée** : 38,57 ha
- **Surface occupée par les panneaux solaires** : 11,84 ha
- **Longueur de piste** : 7 130 m
- **Emprise de piste** : 3,56 ha
- **Puissance** : 25,20 MWc.



1. EXPLICATION DU PROJET PV

HISTORIQUE DU PROJET



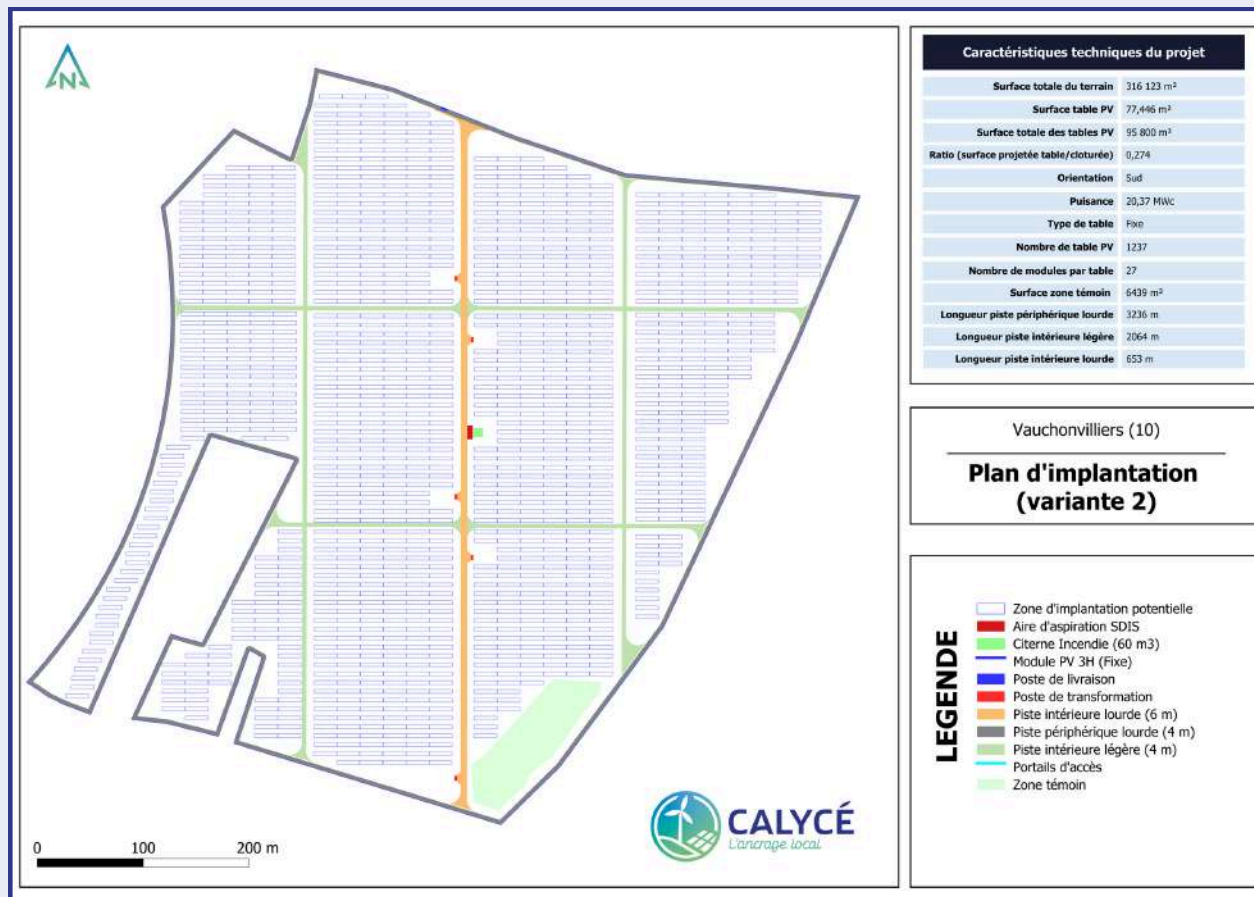
Projet initial (Variante 1) :

- **Surface clôturée** : 38,57 ha
- **Longueur de piste** : 7 130 m
- **Emprise de piste** : 3,56 ha
- **Surface occupée par les panneaux solaires** : 11,84 ha
- **Puissance** : 25,20 MWc.



1. EXPLICATION DU PROJET PV

HISTORIQUE DU PROJET



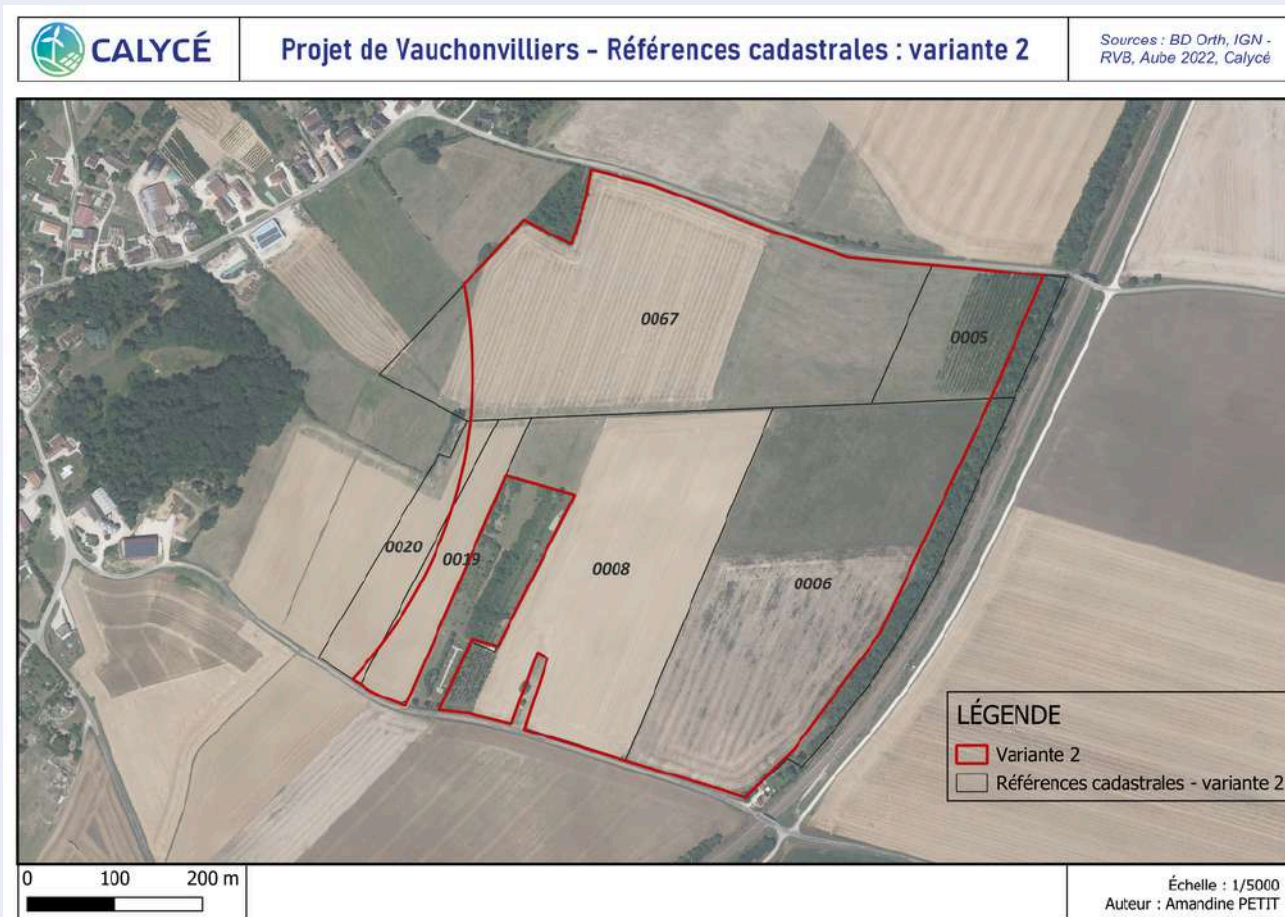
Projet initial (Variante 2) :

- **Surface clôturée** : 31,61 ha
- **Longueur de piste** : 5959 m
- **Emprise de piste** : 2,77 ha
- **Surface occupée par les panneaux solaires** : 9,58 ha
- **Puissance** : 20,37 MWc.



1. EXPLICATION DU PROJET PV

HISTORIQUE DU PROJET



Projet initial (Variante 2) :

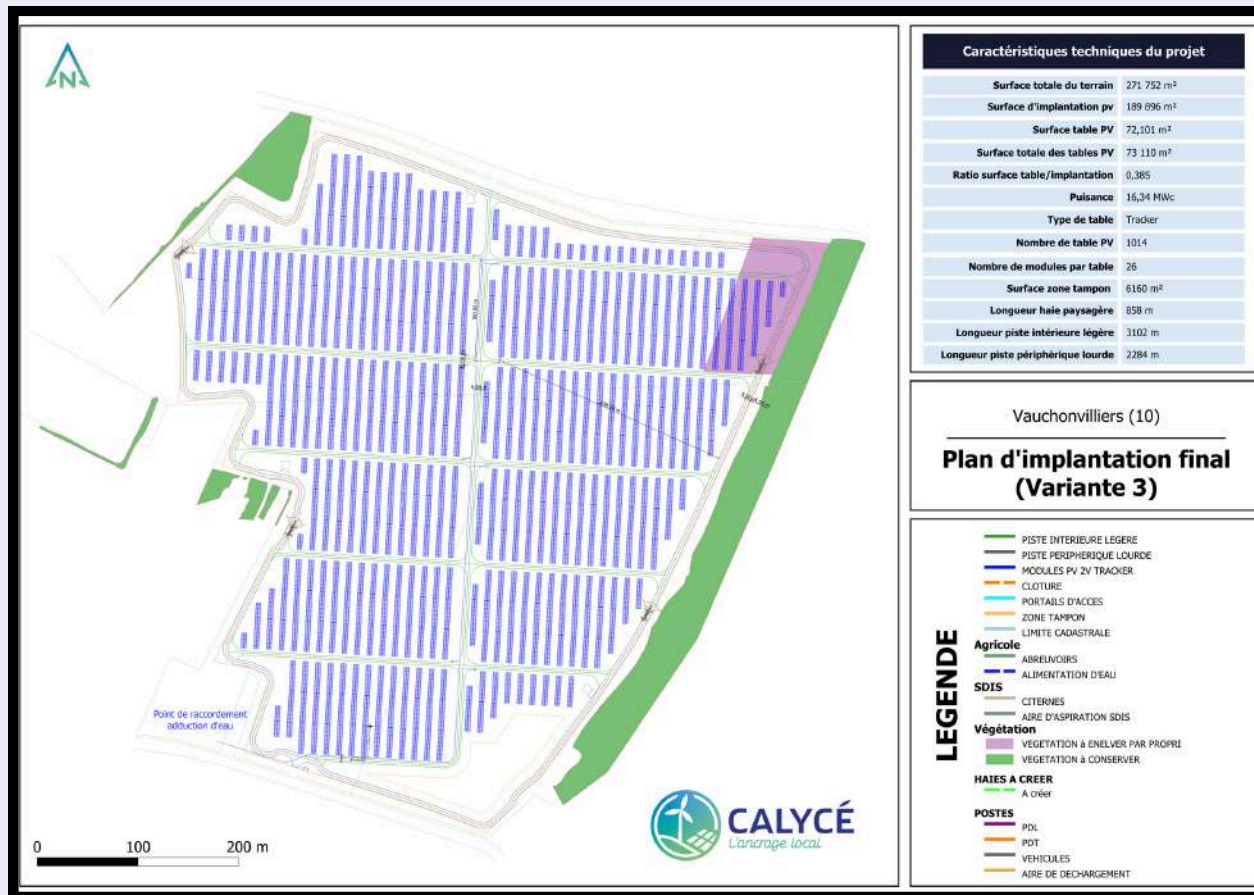
- **Surface clôturée** : 31,61 ha
- **Longueur de piste** : 5959 m
- **Emprise de piste** : 2,77 ha
- **Surface occupée par les panneaux solaires** : 9,58 ha
- **Puissance** : 20,37 MWc.



1. EXPLICATION DU PROJET PV

HISTORIQUE DU PROJET

IMPLANTATION FINALE



Projet initial (Variante 3) :

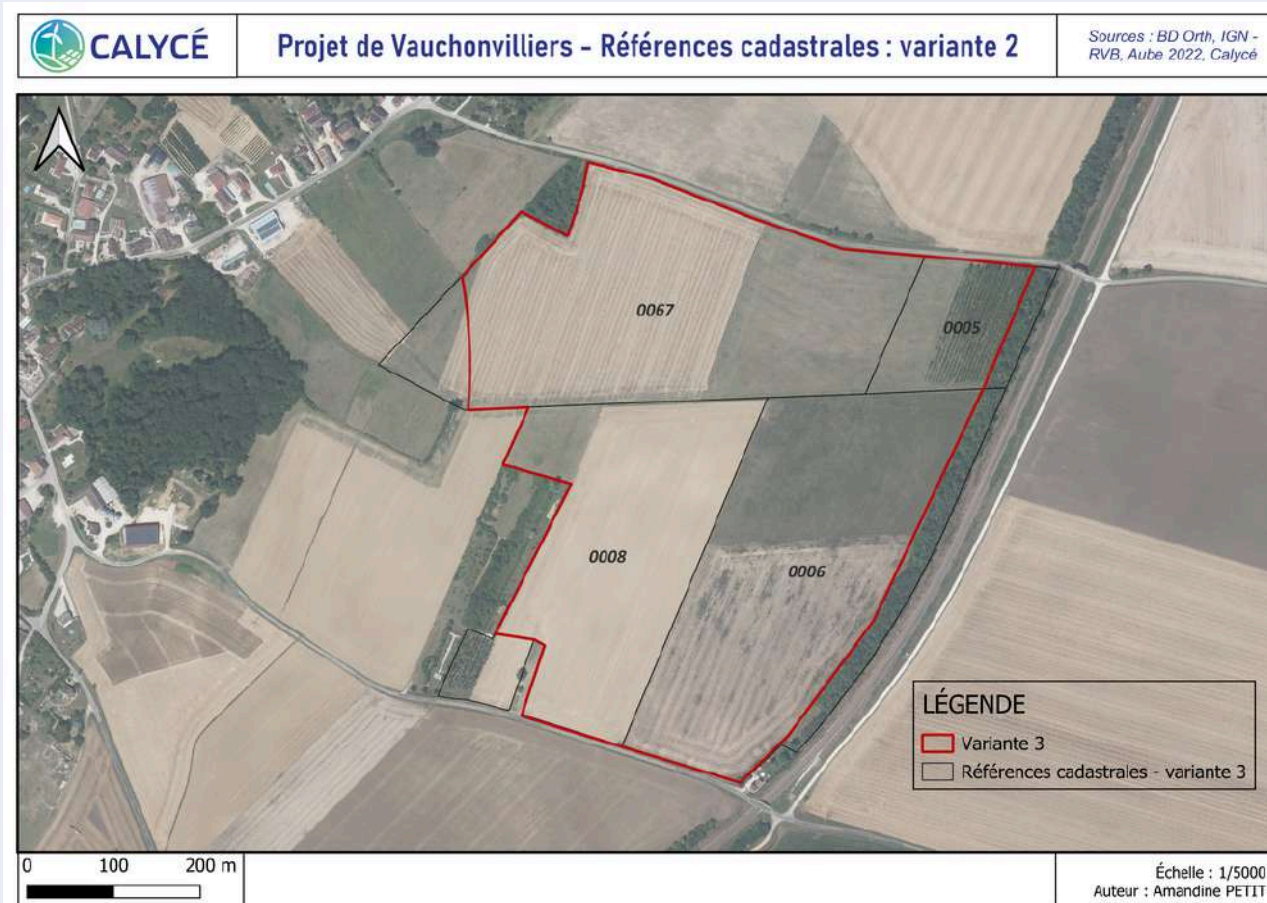
- Surface clôturée : 27,17 ha
- Longueur de piste : 5386 m
- Emprise de piste : 2,38 ha
- Surface occupée par les panneaux solaires : 7,31 ha
- Puissance : 16,34 MWc.



1. EXPLICATION DU PROJET PV

HISTORIQUE DU PROJET

IMPLANTATION FINALE



Projet initial (Variante 3) :

- **Surface clôturée** : 27,17 ha
- **Longueur de piste** : 5386 m
- **Emprise de piste** : 2,38 ha
- **Surface occupée par les panneaux solaires** : 18,98 ha
- **Puissance** : 16,34 MWc.



1. EXPLICATION DU PROJET PV

CARACTÉRISTIQUES DU PROJET ET PUISSANCE PROJETÉE

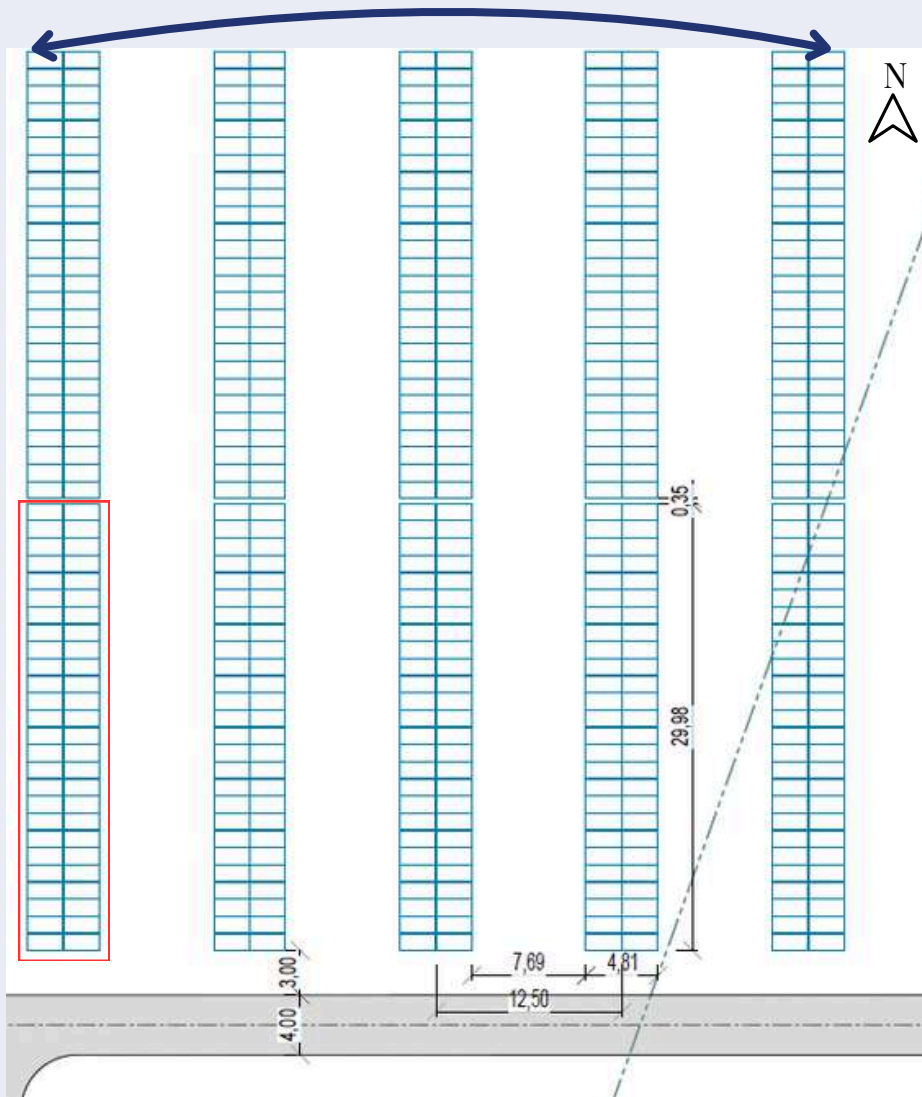
Caractéristiques générales			
Surface totale	271 752 m ²	Puissance totale du parc	16.34 MWc
Surface de tables photovoltaïques	73 108 m ²	Production annuelle estimée	21 656 MWh/an
Hauteur minimale	1.04 m	Foyers équivalents	2 195.5 ménages (ADEME) - chauffage électrique
Hauteur maximale	5.00 m	Distance au poste Source	10 km
Nombre de tables	535	Type de technologie	Tracker
Nombre de modules	26 364	Inclinaison min/max	+55°/-55°
Nombre de modules par tables	2V13 (56 tables) 2V26 (479 tables)	Taux de couverture	38.5 %
Coût prévisionnel	131 200 000 €	Économies de CO ₂	15 919,86 TCO ₂



1. EXPLICATION DU PROJET PV

CARACTÉRISTIQUES DU PROJET ET PUISSANCE PROJETÉE

Inclinaison Est/Ouest



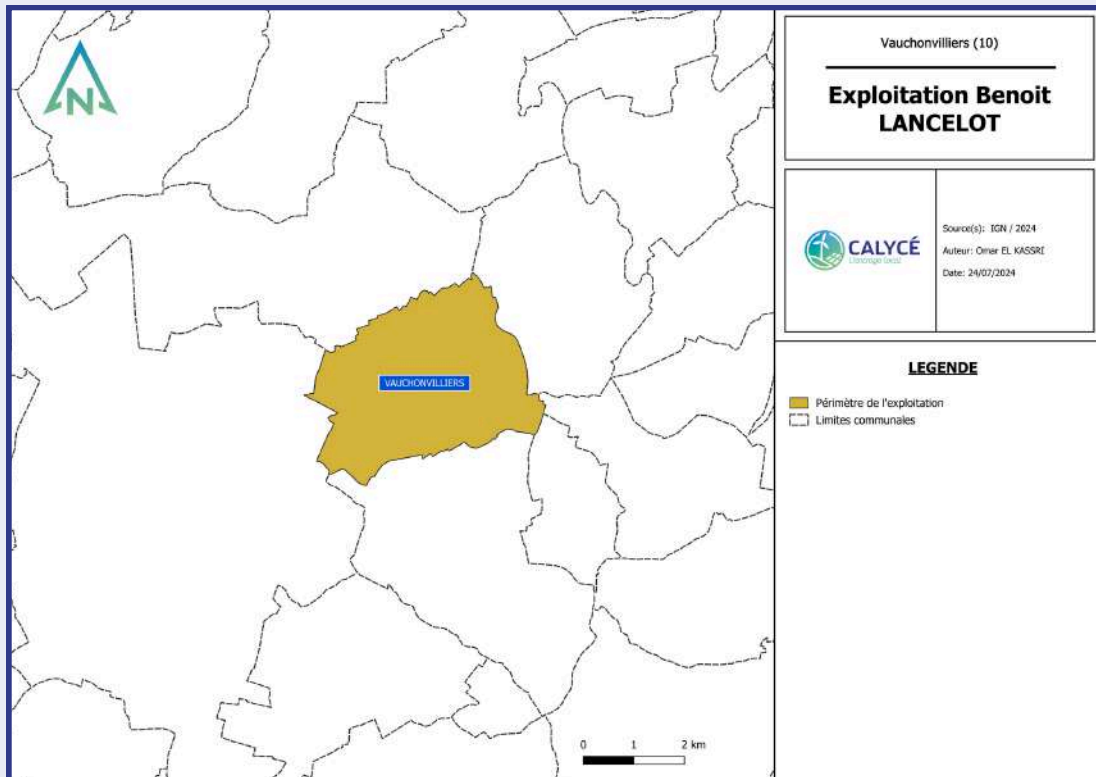
Représentation d'un module 2V26 :

- Le chiffre '2' représente '2 colonnes'
- Le chiffre '26' représente '26 lignes'
- Même logique pour le 2V13
- **Longueur d'une rangée : 29,98 m**
- **Largeur d'une rangée : 4,81 m**
- **Espacement entre modules : 0.35 m**
- **Distance piste et panneaux : 3 m**
- **Largeur des pistes lourdes : 4 m**
- **Nombre de pieu par modules : 5**
(environ 1 pieu tous les 6 m)

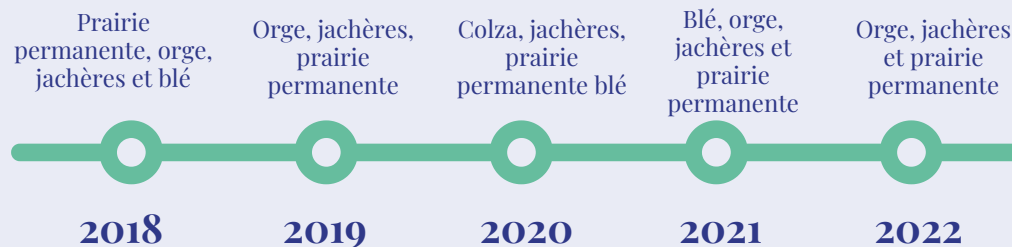


2. PROJET AGRICOLE

EXPLOITATION ACTUELLE



Rotation des cultures sur 5 ans (RPG)



Exploitation de Benoit LANCELOT projet avec objectif installation de Charlotte LANCELOT



Surface Agricole Utile (SAU) : 285 ha



Activité agricole principale :
Grandes cultures (blé, colza, orge, etc)



EARL du Hameau : 1 exploitant

La zone étudiée



38 ha de surface étudiée pour **29,29 ha de surface implantable** ciblée



Type de sol : Argiles limono-sableuses de matériaux calcaires, horizons peu différenciés.



Bon potentiel fourrager qui sera amélioré avec les panneaux photovoltaïques



2. PROJET AGRICOLE

Occupation actuelle :



Grandes cultures avec faibles rendements* et jachères
(les parcelles étaient historiquement en prairie)

Occupation future :



Pâturage bovin allaitant

Projet élevage bovin :

Race charolaise, 40 têtes avec minimum 2 taureaux

Le parc agri PV bovin permettra de :

- Réaliser un apport de fumier pour l'exploitation
- La conformité technique du parc à l'élevage bovin avec plusieurs paramètres: hauteur, écartement, abreuvoirs, bien-être animal,...
- Création d'un atelier d'élevage bovin pour permettre l'installation de Charlotte LANCELOT.
- Division du parcellaire en 3 lots de parts égales, un lot pour les génisses pleines, un lot pour les veaux males et un lot pour les veaux femelles.
- Pâturage tournant dynamique

Espacement inter-rangée de **7,68 m**

Agencement de **micro-parcelles**

Zone tampon $\approx 6\ 160\ m^2$

Hauteur minimale suffisante avec système de blocage des panneaux

Amélioration du **bien-être animal**

Simplification de la **gestion du troupeau**

Meilleure répartition des **eaux de pluie**

Optimisation de l'**ombrage partiel**

Meilleur **suivi du rendement agricole**

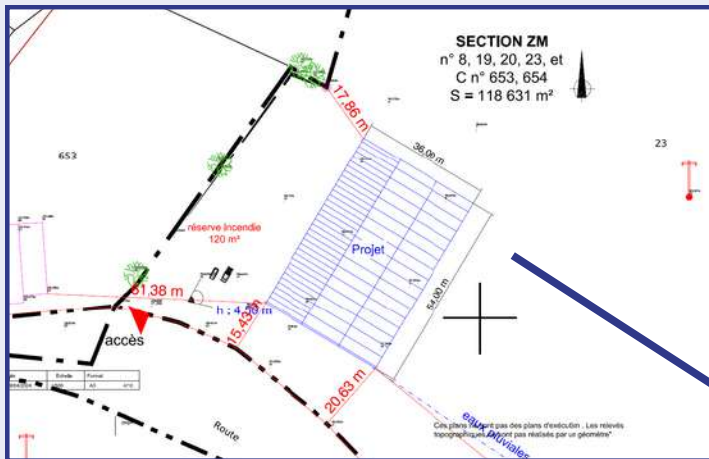
Amélioration du potentiel agronomique

permet



entraîne

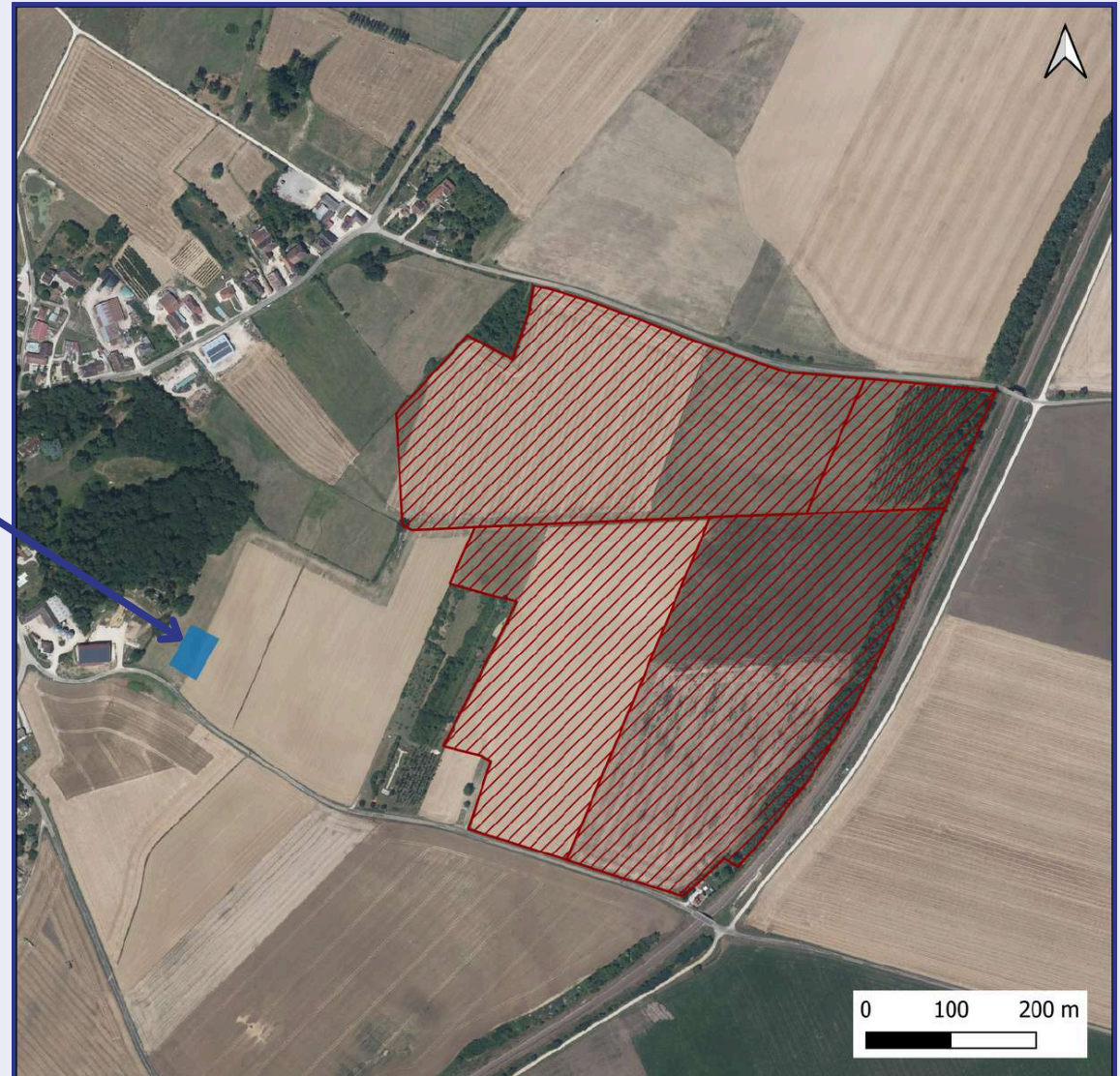
*Etude agro-pédologique de la Chambre d'agriculture de l'Aube

2. PROJET AGRICOLE



LEGENDE :

-  Implantation stabulation
-  Projet agrivoltaïque



2. PROJET AGRICOLE



Vauchonvilliers (10)

Îlots de pâturage



42 rue de Champagne
51240 Vitry-la-Ville

Source(s): IGN, Calycé / 2024

Echelle: 1/2500

Auteur: Omar EL KASSRI

Date: 27/06/2024

LEGENDE

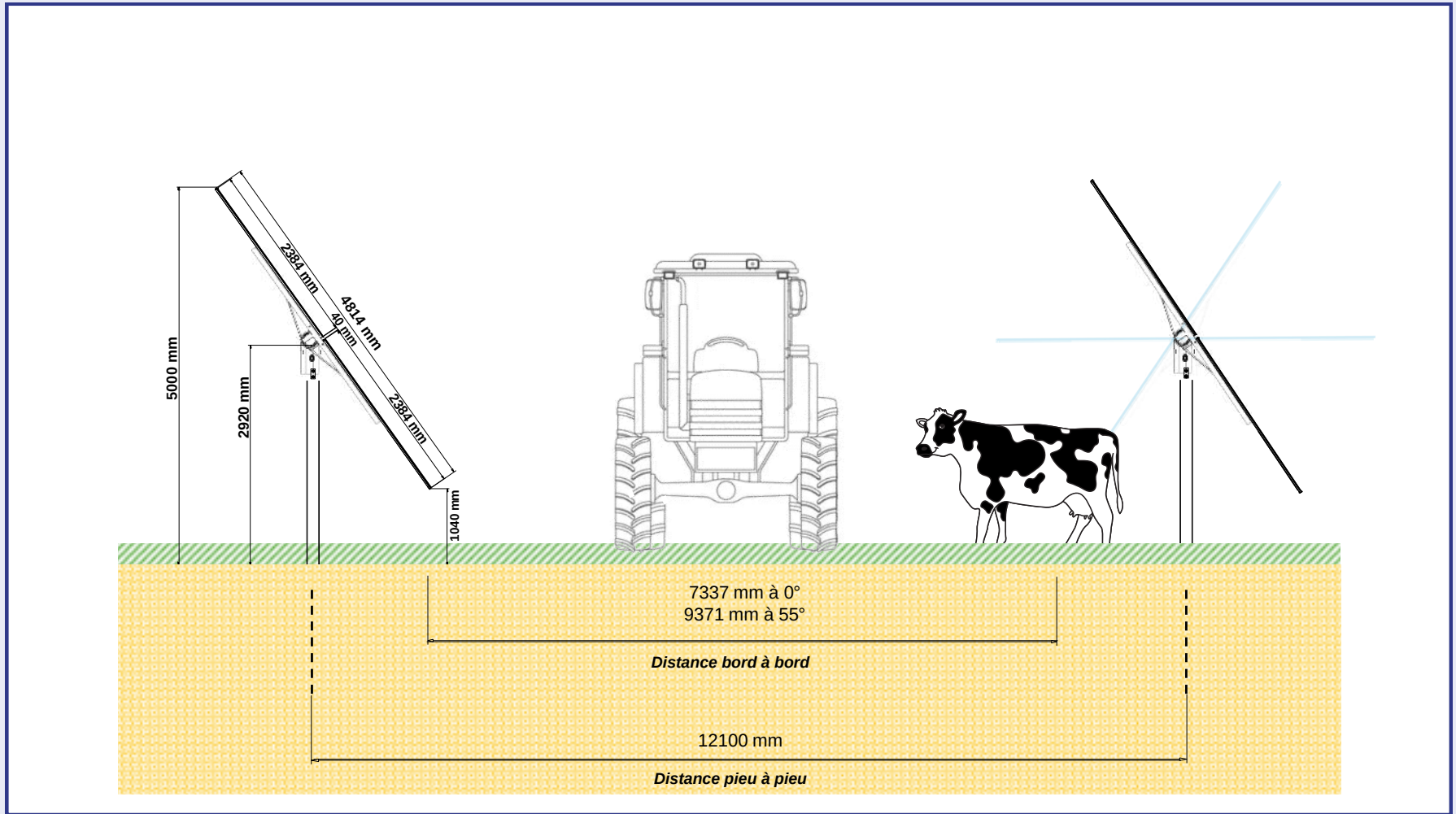
- ZIP V2
- Abreuvoirs
- Canalisation d'eau
- Cloture
- Piste intérieure légère 4m
- Piste périphérique 5m
- Point d'eau
- Portails
- Zone témoin

Ilots de pâturage / PV

- Zone 1 : 9,79 ha
- Zone 2 : 5,76 ha
- Zone 3 : 7,27 ha



2. PROJET AGRICOLE



3. ENJEUX SOCIO-ÉCONOMIQUES

PROJET DE VAUCHONVILLIERS		COMMUNE	INTERCOMMUNALITÉ	DÉPARTEMENT
16,34 MWe - tarif de rachat de 76 €/MWh				
TAXES	TFPB	3 000 € (38.16%)	100 € (1.5 %)	-
	CFE	-	2 100 € (19.12 %)	-
	IFER	12 500 € (20 %)	18 800 € (1.5%)	31 300€ (50 %)
	Taxe Aménagement (sur 2 ans)	2 900 € (1%)	-	4 400€ (1.5 %)
TOTAL retombées - la première année		18 400 €	21 000 €	35 700 €
TOTAL retombées annuelles sur les 19 années suivantes		15 500 €	21 000 €	31 300 €

*Le tarif d'achat d'électricité est susceptible d'évoluer en fonction du marché.



4. IMPACTS POTENTIELS

4.1. IMPACTS POTENTIELS SIGNIFICATIFS SUR L'ENVIRONNEMENT

CONTEXTE ÉCOLOGIQUE

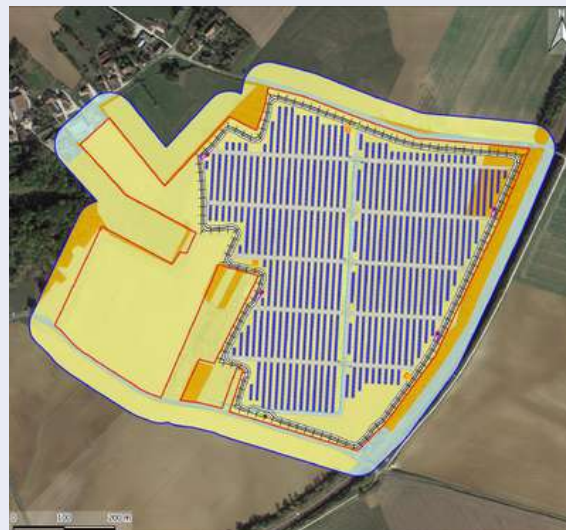
Synthèse des enjeux chiroptérologiques



Carte 48 - Schéma d'implantation associé aux fonctionnalités chiroptérologiques



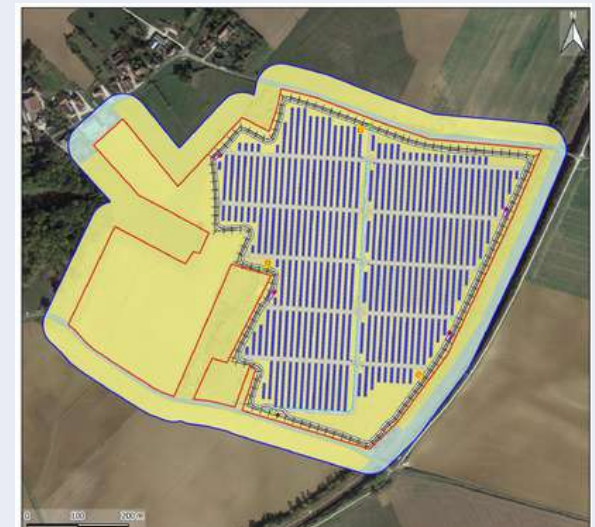
Synthèse des enjeux ornithologiques



Carte 45 - Schéma d'implantation associé aux enjeux ornithologiques



Synthèse des enjeux liés aux mammifères «terrestres»



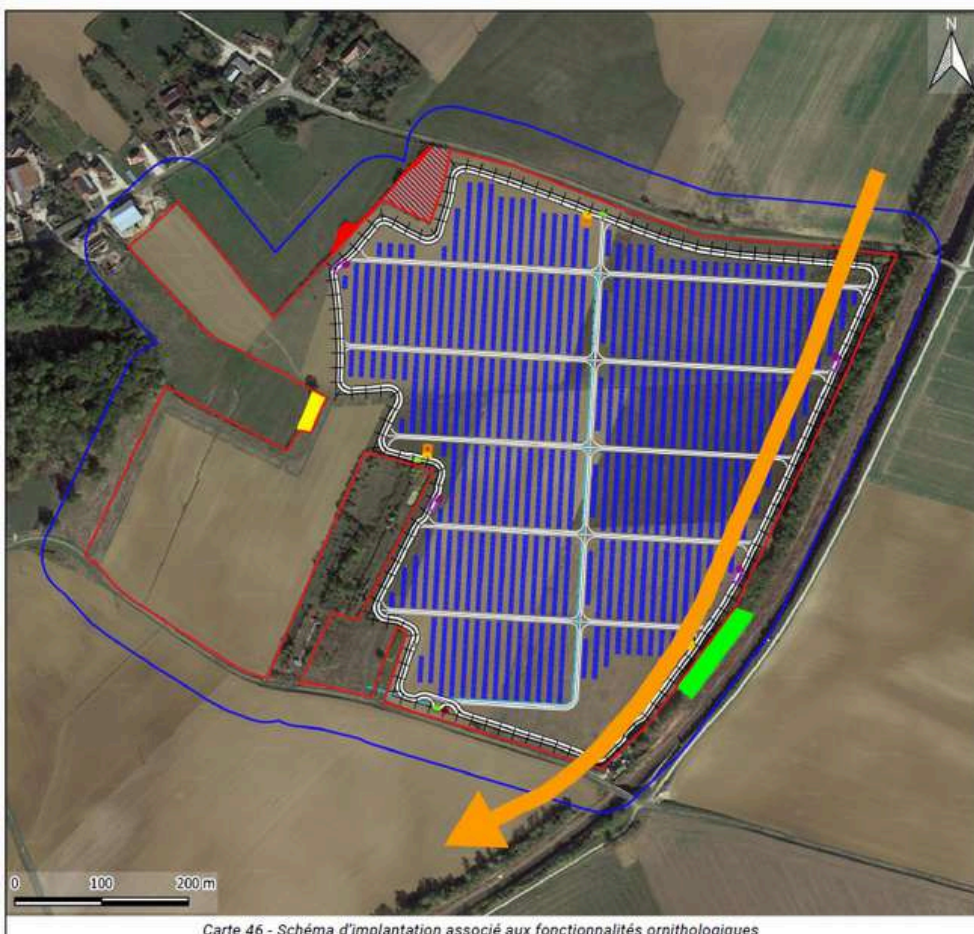
Carte 49 - Schéma d'implantation associé aux enjeux liés aux mammifères «terrestres»



4. IMPACTS POTENTIELS

4.1. IMPACTS POTENTIELS SIGNIFICATIFS SUR L'ENVIRONNEMENT

CONTEXTE ÉCOLOGIQUE



Carte 46 - Schéma d'implantation associé aux fonctionnalités ornithologiques

Synthèse des enjeux ornithologiques

LEGENDE

Zones d'études

- Zone d'implantation potentielle
- Aire d'étude immédiate

Secteurs d'intérêt

Migration

- Secteur de migration

Secteurs de nidification probable

- Bruant jaune
- Linotte mélodieuse
- Tarier pâtre
- Tourterelle des bois

Schéma d'implantation

- Tables photovoltaïques
- Piste périphérique lourde
- Piste intérieure légère
- Cloûture
- Portails
- Poste de livraison
- Poste de transformation
- Aire de déchargement
- Citermes
- Aire d'aspiration SDS
- Abreuvoir
- Canalisation d'eau

Réalisation : Envol Environnement 2024 - Source : Google Satellite



4. ÉTUDES D'IMPACTS

4.1. IMPACTS POTENTIELS SIGNIFICATIFS SUR L'ENVIRONNEMENT

CONTEXTE ÉCOLOGIQUE

Synthèse des enjeux liés aux amphibiens

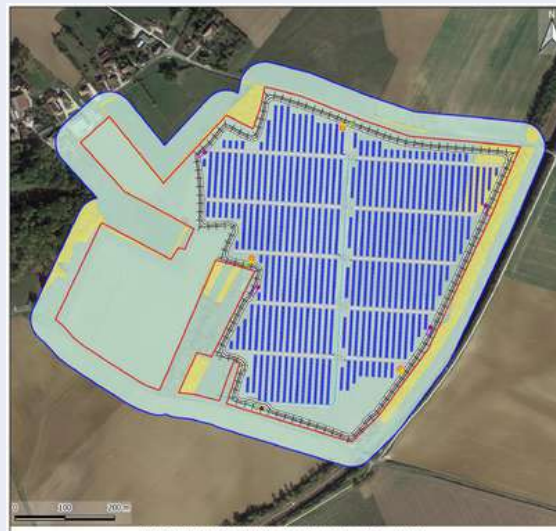


Carte S0 - Schéma d'implantation associé aux enjeux liés aux amphibiens

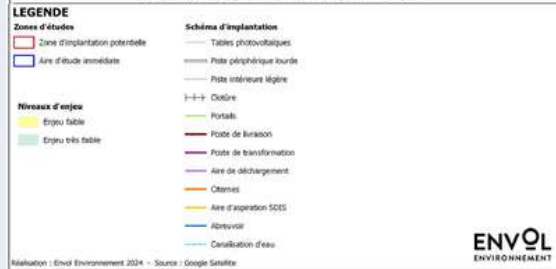


ENVOL
ENVIRONNEMENT

Synthèse des enjeux liés aux reptiles

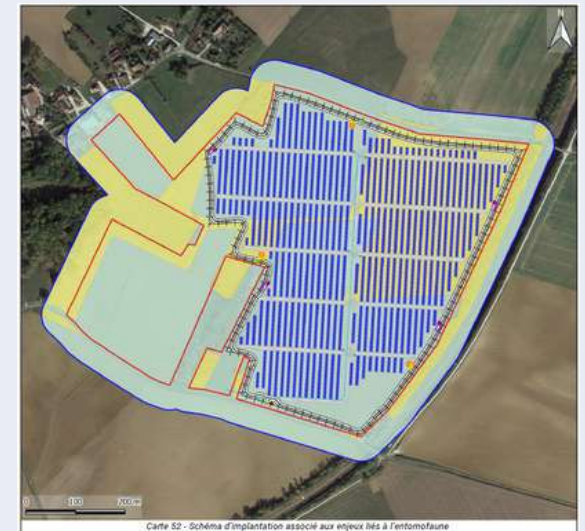


Carte S1 - Schéma d'implantation associé aux enjeux liés aux reptiles



ENVOL
ENVIRONNEMENT

Synthèse des enjeux entomologiques



Carte S2 - Schéma d'implantation associé aux enjeux liés à l'entomofaune



ENVOL
ENVIRONNEMENT



4. ÉTUDES D'IMPACTS

4.1. IMPACTS POTENTIELS SIGNIFICATIFS SUR L'ENVIRONNEMENT

CONTEXTE ÉCOLOGIQUE - BILAN DES MESURES

- **Mesures d'évitement :**
 - Évitement des Zones Naturelles Remarquables et de la Trame Verte et Bleue
 - Évitement des habitats naturels potentiellement à enjeux
 - Évitement des secteurs d'intérêt pour l'avifaune et pour les chiroptères
 - Éviter les risques de fuite de polluants
 - Éviter les perturbations nocturnes
- **Mesures de réduction :**
 - Conservation d'espaces ouverts agricole au sein de la ZIP
 - Ancrer les tables photovoltaïques sans retournement du sol
 - Adaptation du calendrier de travaux (évitement de la période nuptiale notamment)
 - Balisage préventif et mise en défens des zones sensibles (2 500 € HT)
 - Mise en place d'un suivi écologique de chantier (8 000€ HT)
 - Favoriser le déplacement de la faune (créer des passes à petite faune dans la clôture)
 - Limitation de l'utilisation des produits phytosanitaires
- **Mesures d'accompagnement :**
 - Veille à la non propagation des espèces exotiques végétales envahissantes
 - Plantation d'un linéaire de haie - 800 m, au nord et au sud de la ZIP - corridors écologiques (entre 20 et 100 € du ml)
- **Mesure de suivi :**
 - Définir les impacts réels de l'installation sur les comportements de la faune et la flore (25 400€ HT). Ce suivi sera mis en place sur une durée de 30 ans. IL se fera sur 5 années (N+1 / N+5 / N+10 / N+20 / N+30)



4. ÉTUDES D'IMPACTS

4.1. IMPACTS POTENTIELS SIGNIFICATIFS SUR L'ENVIRONNEMENT

CONTEXTE PAYSAGER

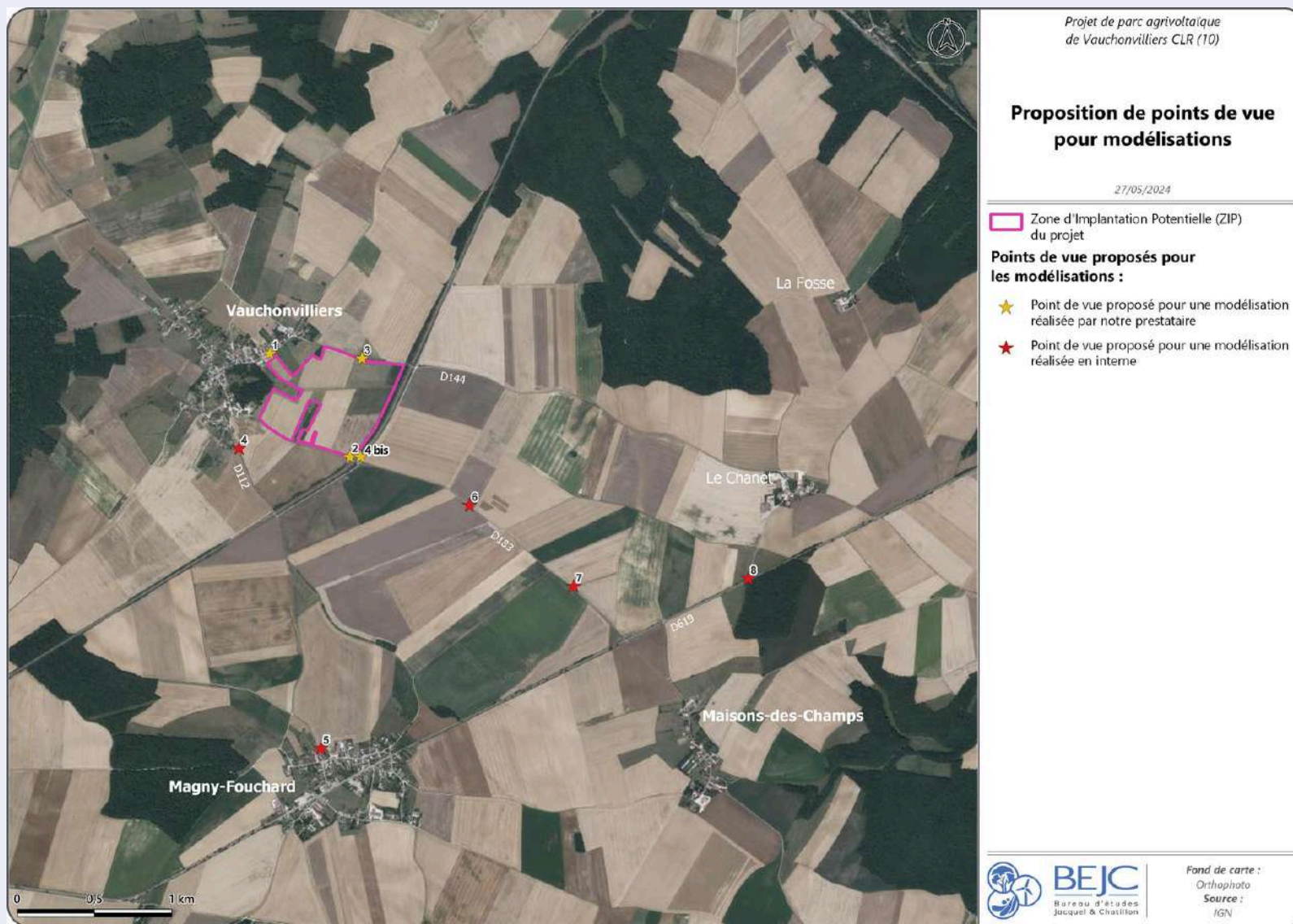
<ul style="list-style-type: none">La voie ferrée présente un filtre visuel grâce à ses alignements d'arbres. Cependant, à une plus grande distance, une légère visibilité sur la ZIP sur le D619.	SENSIBILITÉ NULLE
<ul style="list-style-type: none">Unité paysagère du Barrois Ouvert, en bordure de la Champagne HumideLa ZIP est installée sur la pente de l'ondulation du relief. Le versant du relief est orienté sud-est. De ce fait, ces espaces présentent une potentielle visibilité à la ZIP. Or, les espaces les plus lointains au sud-est de la ZIP sont nuls (forêts).	SENSIBILITÉ FAIBLE
<ul style="list-style-type: none">Possibilité visuelle d'une partie de la ZIP sur les communes de Magny-Fouchard et Maisons-des-Champs (cause : recul du plateau)Axe de découverte D112 possède un recul plus important que la D183 et donc moins de visibilité sur la ZIP.	SENSIBILITÉ FAIBLE À MODÉRÉE
<ul style="list-style-type: none">GRP des Deux Bars (élément touristique)	SENSIBILITÉ MODÉRÉE
<ul style="list-style-type: none">Eglise Saint-Pierre Saint-Paul (Monument Historique) au cœur du village de Vauchonvilliers. L'église possède une trame bâtie et arborée pour éviter toute visibilité. Depuis cette dernière, il y a une légère visibilité avec la zone d'implantation depuis la D112 en concomitance.GR145 (élément touristique)	SENSIBILITÉ MODÉRÉE À FORTE
<ul style="list-style-type: none">La ZIP est située entre la D144 et D183 et concerne majoritairement des parcelles agricoles et un site de pratique de tir à l'arc. Visibilité frontales sur la zone d'implantation sur ces axes.	SENSIBILITÉ FORTE



4. ÉTUDES D'IMPACTS

4.1. IMPACTS POTENTIELS SIGNIFICATIFS SUR L'ENVIRONNEMENT

CONTEXTE PAYSAGER – PHOTOMONTAGES



4. ÉTUDES D'IMPACTS

4.1. IMPACTS POTENTIELS SIGNIFICATIFS SUR L'ENVIRONNEMENT

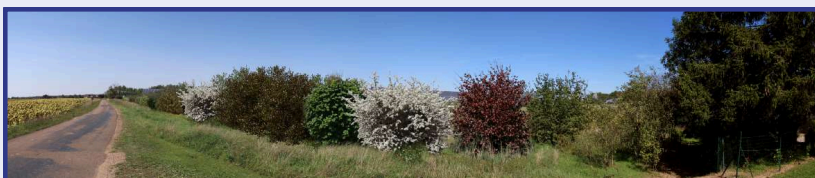
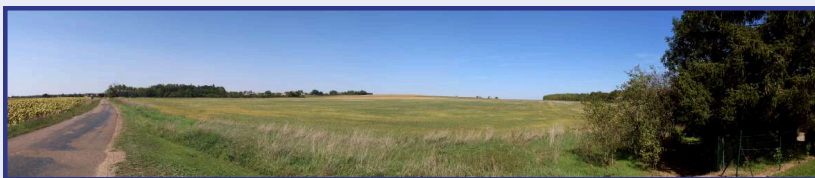
CONTEXTE PAYSAGER - VUE GLOBALE DES PHOTOMONTAGES



point de vue n°1



point de vue n°4bis



point de vue n°2

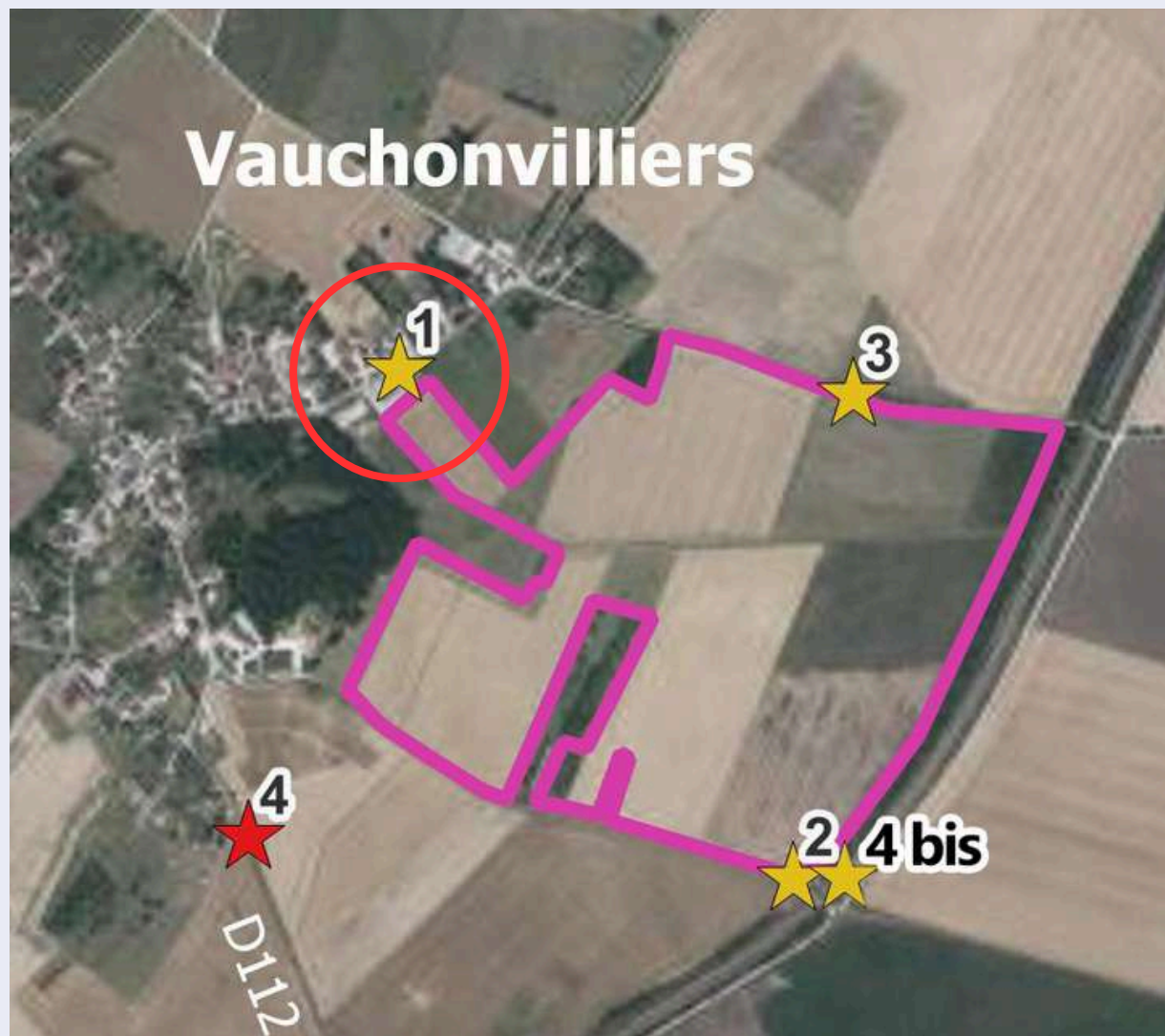
point de vue n°3



4. ÉTUDES D'IMPACTS

4.1. IMPACTS POTENTIELS SIGNIFICATIFS SUR L'ENVIRONNEMENT

CONTEXTE PAYSAGER - PHOTOMONTAGES



4. ÉTUDES D'IMPACTS

4.1. IMPACTS POTENTIELS SIGNIFICATIFS SUR L'ENVIRONNEMENT

CONTEXTE PAYSAGER - VUE GLOBALE DES PHOTOMONTAGES

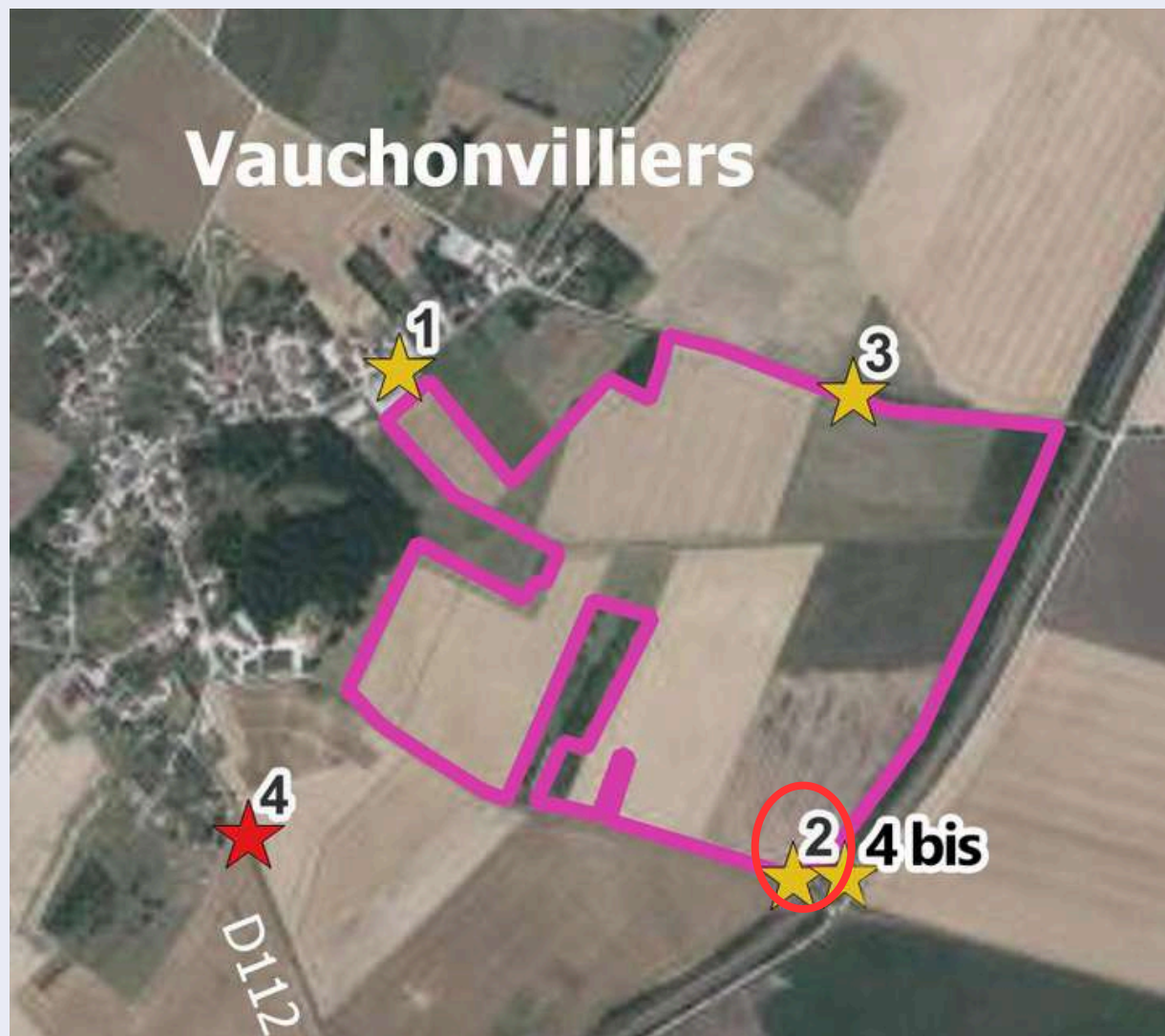
point de vue n°1



4. ÉTUDES D'IMPACTS

4.1. IMPACTS POTENTIELS SIGNIFICATIFS SUR L'ENVIRONNEMENT

CONTEXTE PAYSAGER - PHOTOMONTAGES



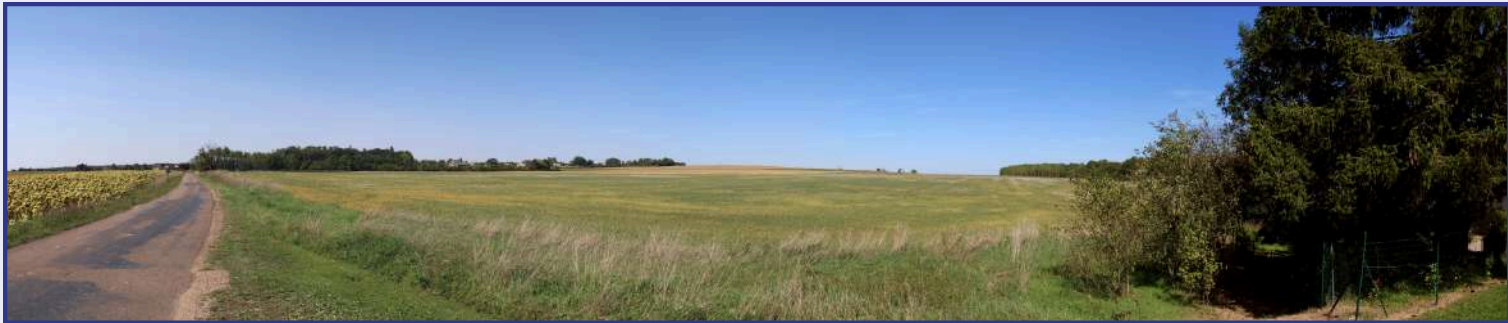


4. ÉTUDES D'IMPACTS

4.1. IMPACTS POTENTIELS SIGNIFICATIFS SUR L'ENVIRONNEMENT

CONTEXTE PAYSAGER - VUE GLOBALE DES PHOTOMONTAGES

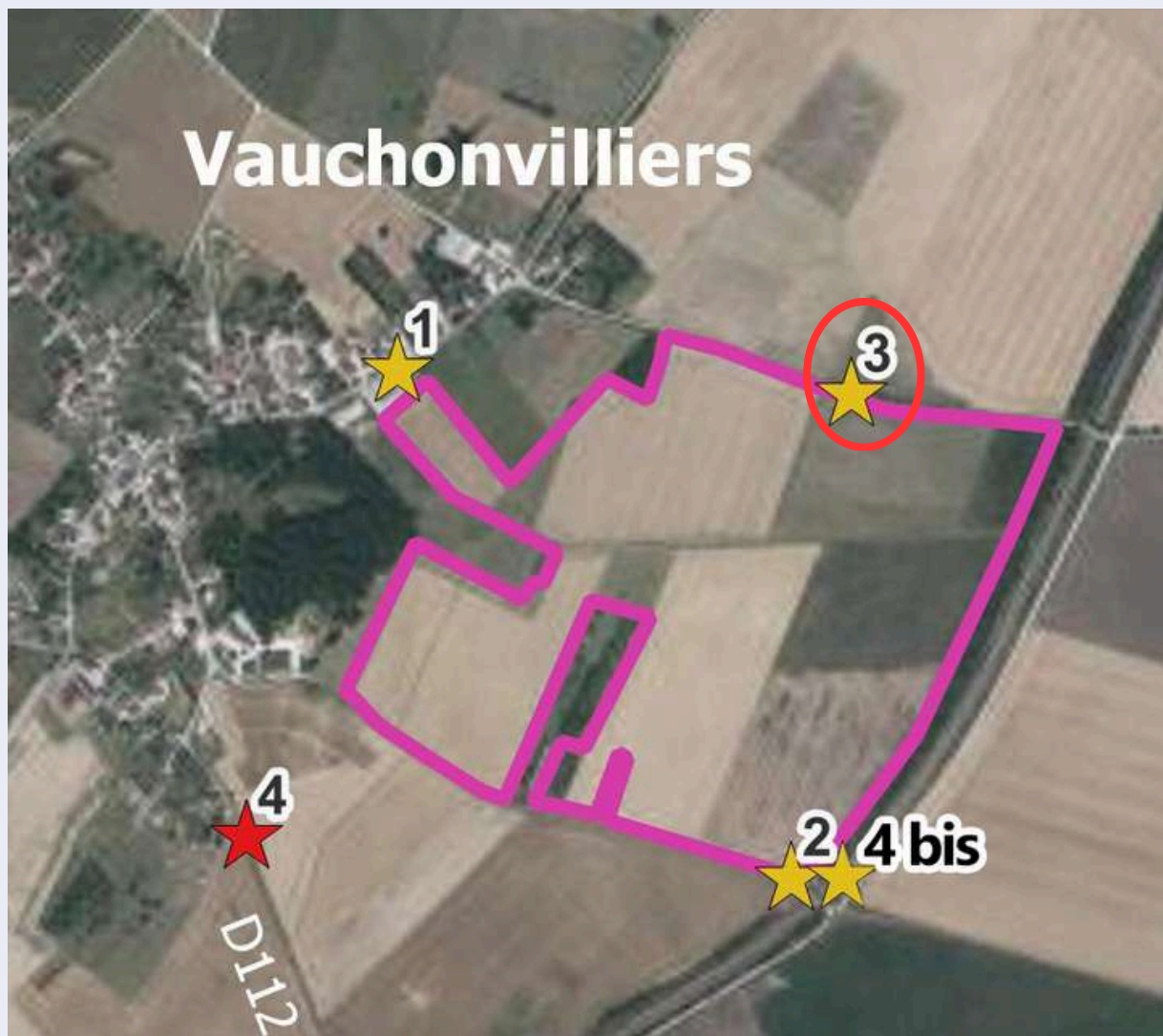
point de vue n°2



4. ÉTUDES D'IMPACTS

4.1. IMPACTS POTENTIELS SIGNIFICATIFS SUR L'ENVIRONNEMENT

CONTEXTE PAYSAGER - PHOTOMONTAGES



4. ÉTUDES D'IMPACTS

4.1. IMPACTS POTENTIELS SIGNIFICATIFS SUR L'ENVIRONNEMENT

CONTEXTE PAYSAGER - VUE GLOBALE DES PHOTOMONTAGES

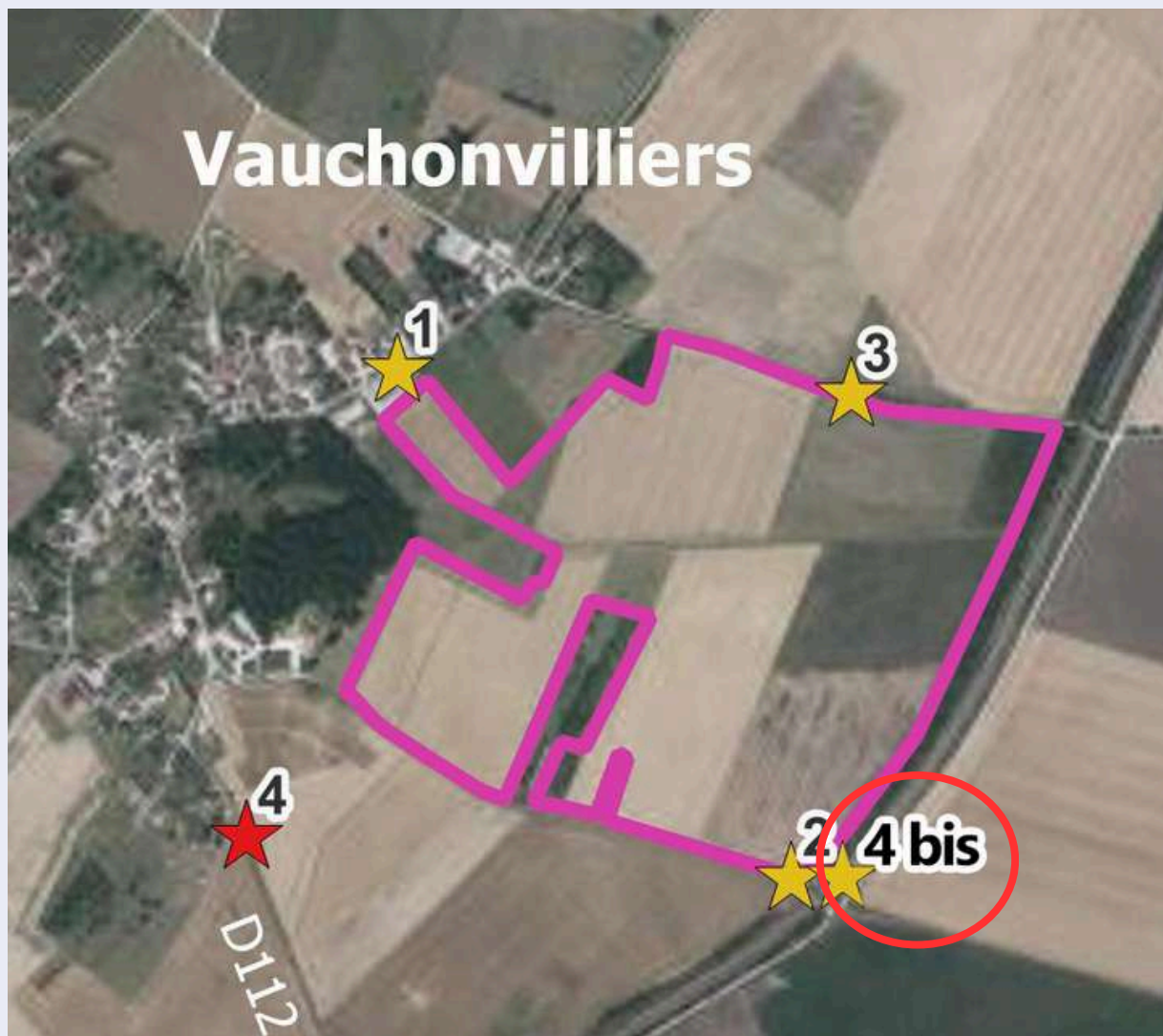
point de vue n°3



4. ÉTUDES D'IMPACTS

4.1. IMPACTS POTENTIELS SIGNIFICATIFS SUR L'ENVIRONNEMENT

CONTEXTE PAYSAGER - PHOTOMONTAGES



4. ÉTUDES D'IMPACTS

4.1. IMPACTS POTENTIELS SIGNIFICATIFS SUR L'ENVIRONNEMENT

CONTEXTE PAYSAGER - VUE GLOBALE DES PHOTOMONTAGES

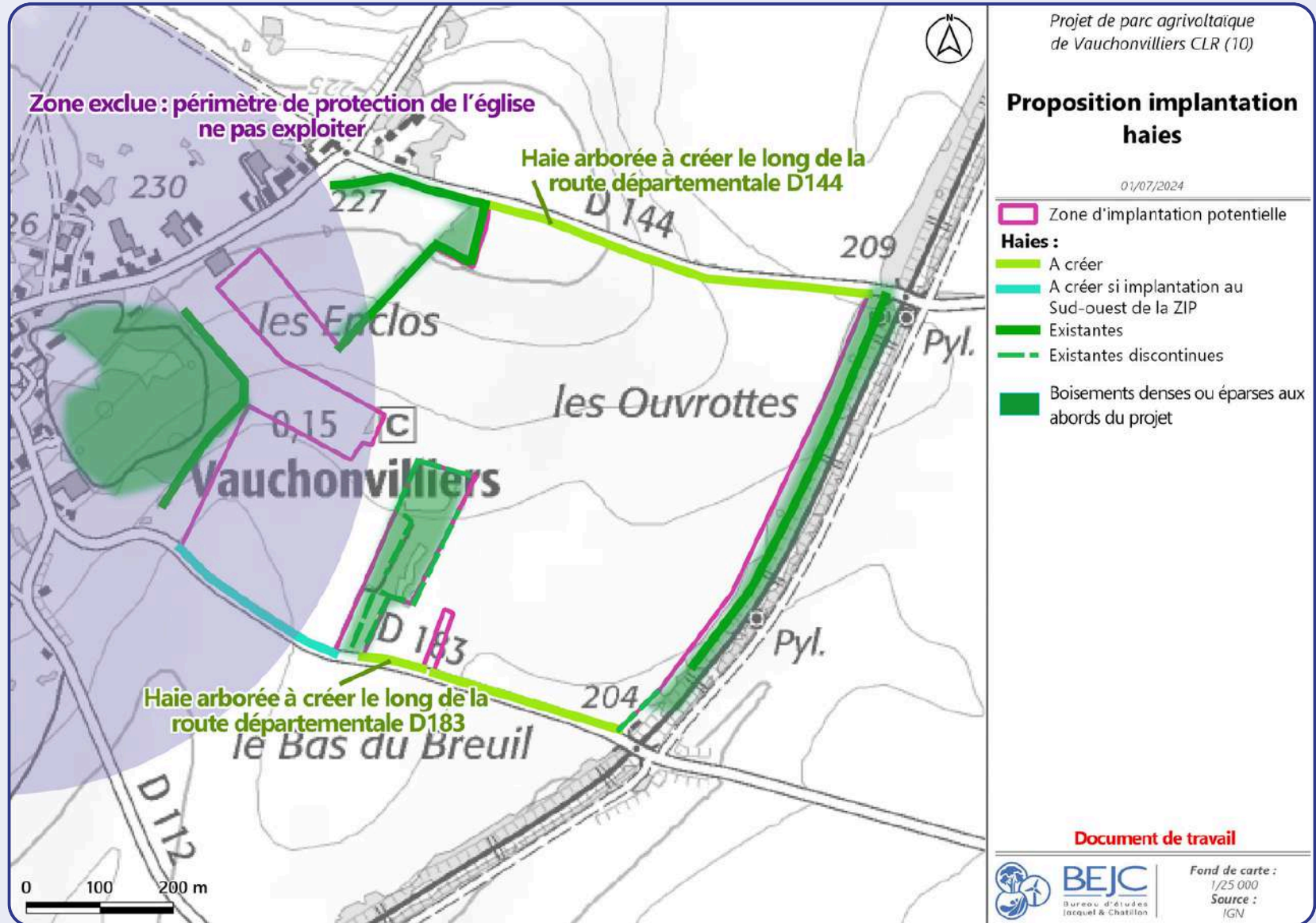
point de vue n°4 bis



4. ÉTUDES D'IMPACTS

4.1. IMPACTS POTENTIELS SIGNIFICATIFS SUR L'ENVIRONNEMENT

CONTEXTE PAYSAGER - MESURES



4. ÉTUDES D'IMPACTS

4.1. IMPACTS POTENTIELS SIGNIFICATIFS SUR L'ENVIRONNEMENT

CONTEXTE PHYSIQUE

<ul style="list-style-type: none">• Qualité de l'air	RISQUE NUL
<ul style="list-style-type: none">• Risques sismiques	RISQUE TRÈS FAIBLE
<ul style="list-style-type: none">• Topographie (Barrois ouvert)• Hydrographie (éloigné des cours d'eau)• Géologie (sous-sol argileux)• Risques naturels (Pas de mouvement de terrain et cavités, risque inondation à prendre en compte)• Climatologie	RISQUE FAIBLE
<ul style="list-style-type: none">• Hydrogéologie (Masse d'eau souterraine présente = éventuelles pollutions)• Risques naturels (Aléa retrait-gonflement des argiles)	RISQUE MODÉRÉ



4. ÉTUDES D'IMPACTS

4.1. IMPACTS POTENTIELS SIGNIFICATIFS SUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

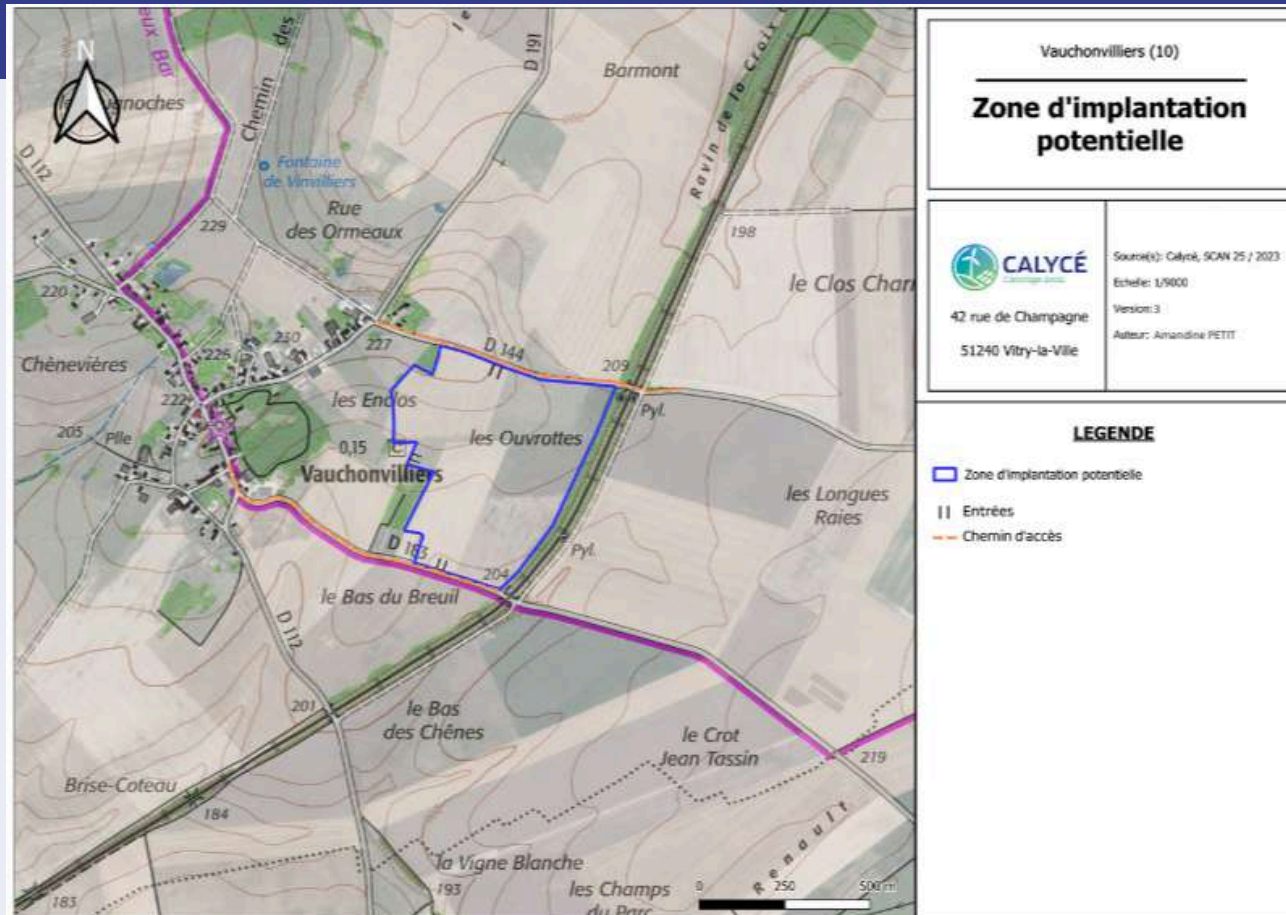
CONTEXTE HUMAIN

<ul style="list-style-type: none">• GRTGaz (Le plus proche est situé à 600 m au nord-ouest de Vauchonvilliers)• Zone d'implantation compatible avec l'implantation d'installations agrivoltaïques au regard du règlement du PLUi de Vendevre-Soulaines	RISQUE NUL
<ul style="list-style-type: none">• Attractivité touristique• Secteur rural présentant peu d'activités de services• Un périmètre ICPE proche de la Zone d'Implantation Potentielle (ZIP) = exploitation agricole de Driat Bergerat, aucun risque pour le parc agrivoltaïque	RISQUE FAIBLE
<ul style="list-style-type: none">• Vigilance attendue pour les réseaux électriques et routiers (Enedis, opérateurs téléphoniques, éclairage, eau potable, SNCF, DIR, SDIS)	RISQUE MODÉRÉ
<ul style="list-style-type: none">• Activités agricoles : céréales, jachères depuis + de 6 ans, taillis• Compatibilité avec les usages du sol au niveau du site d'implantation potentielle	RISQUE FORT



5. DESSERTES DU PROJET

L'accès à la zone NORD (1) se fera par la route départementale (D144), également appelée rue des Ormeaux. Une citerne souple de 60 m³ sera mise en place pour la protection incendie, conformément aux recommandations du SDIS.



L'accès à la zone SUD (2) se fera par la route départementale (D183), également appelée "Le Haut des Ouvrottes". Un autre accès est observable nord-ouest du projet afin d'accéder à la stabulation. Deux citernes souples de 60 m³ seront mise en place pour la protection incendie, conformément aux recommandations du SDIS.

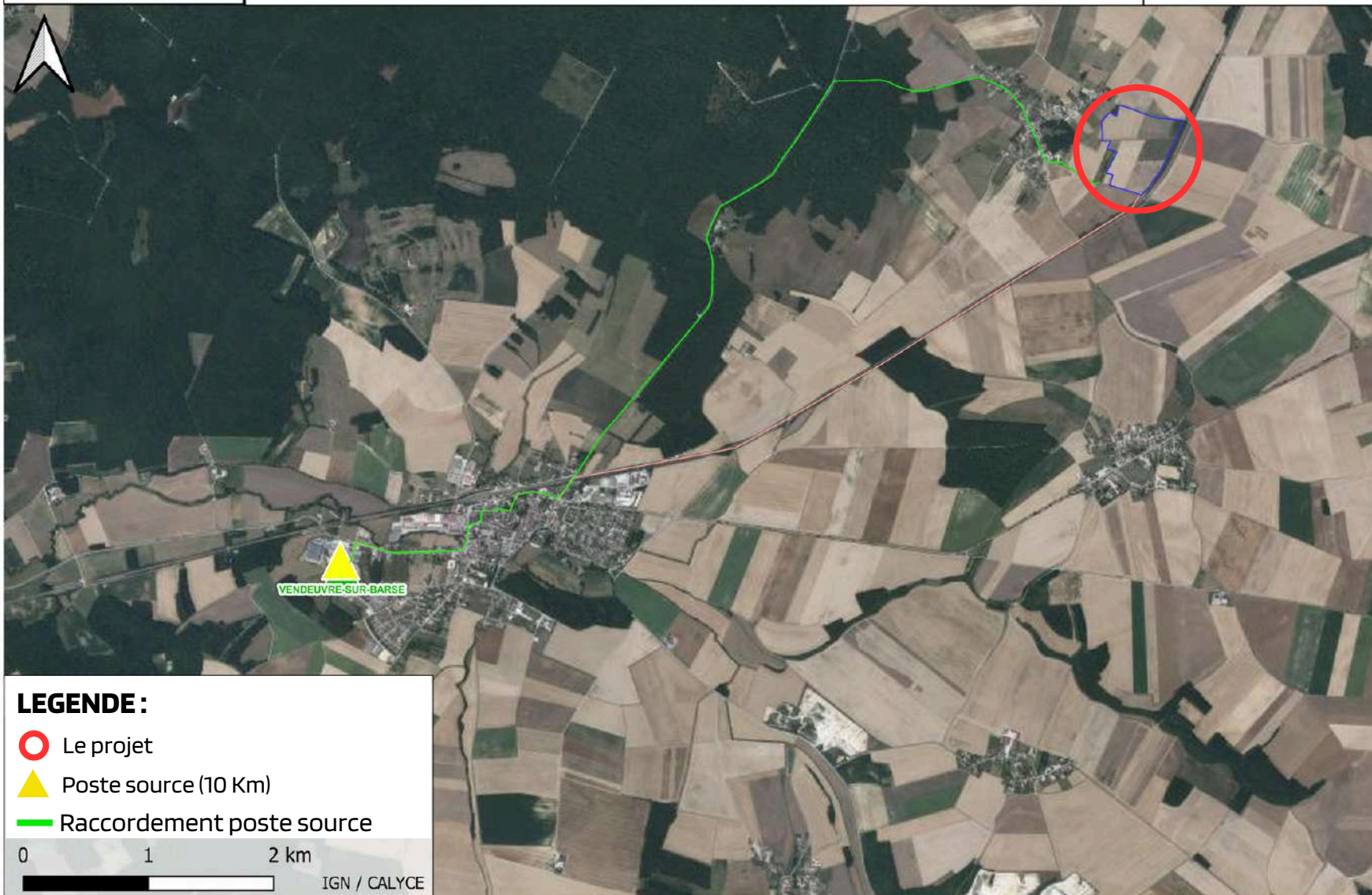


6. OPTION DE RACCORDEMENT



Projet de Vauchonvilliers (10)
- Raccordement -

17/10/2023





MERCI DE VOTRE ATTENTION

Contact

N'hésitez pas à nous contacter par e-mail pour toute information complémentaire.



amandine@calyce.dev
colin@calyce.dev
stephanie@calyce.dev
paul@calyce.dev



<https://www.calyce.dev/>